

Assemblée générale de nature et jardins Villeneuvois

mercredi 12 juin 2024

Absents

Excusés Marie Claude Dauvert (procuration)

Absent : Maxime Hortonedá, Jean Luc Tehar (démissionnaire)

Quinton Marc a dû partir avant la fin et donc n'a pas pu participer aux votes mais il est élu dans le COPIL conformément à sa demande de faire partie du COPIL.

La présidente se présente et donne la parole aux autres membres du bureau pour se présenter.

Elle sera présidente de séance et Eric Laporte secrétaire.

Elle remercie toutes les personnes qui ont souhaitées assister à la première AG de l'association Nature et jardins Villeneuvois.

Nous avons une personne excusée qui donne procuration.

Bilan moral et d'activité- présenté par la présidente

Un point est fait sur l'historique de l'association:

Suite aux divers ateliers de concertation organisés par la Mairie, depuis avril 2021 un groupe de personnes a souhaités participer à la création de la future l'association.

Le nom de l'association "Nature et jardins Villeneuvois" a été choisi. Remarque, il ne désigne pas le nom des jardins partagés, qui lui sera décidé ultérieurement.

Le 17 mars 2023, a eu lieu l'Assemblée constitutive qui a statué sur

- les statuts
- et les premiers membres du conseil de pilotage et du bureau

La présidente lit l'article 2 des statuts, à savoir l'objet : Cette association a pour objet d'animer et de gérer les jardins partagés tout en favorisant le lien social et en respectant la charte Mairie.

Les axes de l'association:

- accompagner les jardiniers et accueillir les nouveaux
- coordonner les actions et les animations avec les services municipaux
- assurer la promotion des pratiques de jardinage écologiques et de réduction des déchets - organiser des manifestations en lien avec la nature

Les valeurs:

L'association est guidée par des valeurs d'action collective, de lien social, de solidarité, d'échange, de protection de l'environnement pour le bien commun en toute transparence, indépendance et bienveillance.

Les premiers membres du comité de pilotage sont:

- Depinho Marie-Noëlle, présidente
- Tehar Jean-Luc, trésorier
- Laporte Eric, secrétaire

- Mahdeb Abderrahmane, président adjoint
- Gatto Monticone Martine, trésorière adjointe
- Parry Cindy, secrétaire adjointe
- Mansouri Maraval Mama
- Laporte Mirkamali Sadat
- Hortoned Maxime
- Jeanine Mahe

Selon les statuts toujours, l'association est administrée avec un comité de pilotage (Copil) de 3 à 10 membres actifs, qui élit un bureau parmi ses membres. Celui-ci est composé d'un.e président.e; un.e trésorier.e et un.e secrétaire.

Le 4 avril 2023, l'association a été déclarée à la Préfecture.

Elle est domiciliée au Majorat et l'adresse mail est nature.et.jardins.villeneuvois@free.fr

Le règlement intérieur:

La présidente rappelle, que comme stipulé dans le préambule du règlement intérieur "L'association est un espace de convivialité, d'échanges et d'entraide. Le respect et la courtoisie est de rigueur entre ses membres."

La cotisation de l'adhésion est de 15€ par année civile et c'est une cotisation familiale. Pour qu'elle soit valide cette inscription doit s'accompagner d'un document attestant avoir une assurance de responsabilité civile.

Il a été décidé exceptionnellement que les membres (10) ayant adhéré en 2023, paient une cotisation de 7,5€ pour l'adhésion 2024-2025 au vu de la période d'inactivité des jardins. Il est rappelé que ces premières cotisations ont servi à ouvrir un compte en banque, à imprimer deux affiches et des flyers pour les Portes Ouvertes sur la Ville en septembre 2023.

Selon le règlement intérieur, le bureau peut déléguer certaines de ses attributions à des adjoints.es.

Pour la gestion des parties communes, il est défini que chaque attributaire de parcelle doit 2 jours/an pour l'entretien des parties communes (allées, espaces collectifs de convivialité, mobiliers, toilettes sèches selon le cas, matériels, composts, plantations, etc...) et doit avoir une assurance

Une liste des choses à réaliser par ordre de priorité et en fonction des besoins est définie par le Comité de pilotage et sert de référence aux personnes.

Concernant les activités réalisées l'année passée.

15/04/2023 présence à la fête de la nature à VT

3/07/2023 commande de bottes de paille pour les Villeneuvois

9/09/2023 présence aux POV, jeu devinez le poids de la citrouille donnée par Maxime maraicher à Fz/VT

Bilan financier- présenté par la trésorière adjointe

Il y avait 10 adhérents dont 7 du Copil pour la période de mars 2023 à mars 2024.

Les comptes :

27/05/23 ouverture	€15	dépot initial
1er/03/24	€160,10	150€ d'adhésions et 10,10€ de dons avec les commandes de paille et aux POV

Perspectives- présenté par le Président adjoint

Il y aura deux membres de l'association qui seront à la commission d'attribution de terrains.

Portes Ouvertes sur la Ville le 7/09/2024. L'association sera présente à la demande de la mairie.

Repas partagés en septembre ou octobre ? sous réserve d'ouverture des jardins

Atelier de concertation avec partage de jardinage.

Refaire la vente de botte de paille l'année prochaine.

QUESTIONS POSEES :

Que faire des parcelles non utilisées ? Question à poser à la mairie si on a moins de demande de terrain que de terrain .

BRUNEL Pere (parcelle de 40) et fils (parcelle de 80) aimerait avoir des parcelles qui se touchent.

Jean Louis Montagné voudrait partager sa parcelle.

Votes- présenté par le Président adjoint

Vote pour le Comité de Pilotage

Se présentent comme membres du Copil:

- Depinho Marie-Noëlle
- Laporte Eric
- Mahdeb Abderrahmane
- Gatto Monticone Martine
- Laporte Mirkamali Sadat
- Bory Julie
- Hortonedá Maxime
- Quinton Marc
- Bouaddi Brahim
- Montagné Jean-Louis

Tous les membres de l'association à jour de leur cotisation votent.

Votes pour: à l'unanimité

Votes contre: aucun

Abstention: aucun

Le Copil est élu à l'unanimité

Vote du bureau

Se présentent comme membre du bureau:

- Depinho Marie-Noëlle, présidente élue à l'unanimité par le COPIL
- Gatto Monticone Martine, trésorière élue à l'unanimité par le COPIL
- Laporte Eric, secrétaire élu à l'unanimité par le COPIL
-
-
-

Et comme adjoints :

- Mahdeb Abderrahmane, président adjoint élu à l'unanimité par le COPIL
- Jean-Louis Montagné secrétaire adjoint élu à l'unanimité par le COPIL